



DOCUMENT EXPLICATIF

La Commission de développement économique des Premières Nations du Québec et du Labrador (CDEPNQL) est fière de continuer à stimuler l'entrepreneuriat chez les membres des Premières Nations. Pour ce faire, la CDEPNQL lance une nouvelle édition des bourses Nikanewin, qui seront attribuées à des personnes ayant un projet d'affaires afin de les inciter et de les aider à passer des idées aux actions.

QUI SONT LES PERSONNES ADMISSIBLES?

Tous les membres des Premières Nations âgés de 18 ans et plus habitant au Québec (sur ou hors communauté) sont admissibles.

QUELS SONT LES PROJETS ADMISSIBLES?

Tous les projets d'entreprise **en phase de démarrage** sont admissibles. De plus, des projets de toutes les natures (à but lucratif ou non) et de tous les secteurs d'activités (ex. commerce de détail, hébergement, restauration, etc.) peuvent être soumis, peu importe que le projet soit de petite ou de grande envergure. En revanche, tous les projets liés de près ou de loin aux industries du jeu, du sexe, et de la drogue seront refusés.

COMBIEN DE BOURSES SERONT OFFERTES?

1 bourse de 5 000 \$ et 11 bourses d'un montant de 2 500 \$ seront attribuées aux projets gagnants, pour un montant total de 32 500 \$ en bourses.

Tous les récipiendaires des bourses pourront aussi bénéficier de l'accompagnement des conseillers en entrepreneuriat de la CDEPNQL lors des différentes étapes de développement de leurs projets (ex. plan d'affaires, prévisions financières, recherche de financement, etc.).

De plus, par l'entremise de la CDEPNQL, les récipiendaires des bourses auront accès à des mesures de soutien pour mener à terme les projets et créer des entreprises.

Il est important de mentionner qu'étant donné que les bourses sont une initiative lancée par le service d'entrepreneuriat féminin de la CDEPNQL, 51 % du montant total des bourses sera accordé à des candidatures déposées par des femmes.

JUSQU'À QUAND LES CANDIDATURES SERONT ACCEPTÉES?

La période de candidature débutera le **16 janvier 2023** et se terminera le **28 février 2023 à 23 h 59**.

COMMENT SOUMETTRE SA CANDIDATURE?

1. Vous devez remplir le dossier de candidature en prenant soin de bien compléter tous les champs et d'expliquer clairement, avec le plus de détails possibles, votre projet d'entreprise (sa mission, ses objectifs, les services offerts, etc.).
2. Vous devez rédiger une lettre de motivation, dans laquelle vous expliquerez pourquoi vous souhaitez obtenir une bourse, comment sera investi l'argent, etc.
3. Une fois les documents complétés, vous devrez les envoyer par courriel à l'adresse info@cdepnql.org.

COMMENT SERONT SÉLECTIONNÉS LES RÉCIPENDAIRES?

Le processus de sélection se déroulera en deux temps :

1. Les conseillers en entrepreneuriat de la CDEPNQL se pencheront sur les candidatures et formuleront des analyses et des recommandations.
2. Ces recommandations seront ensuite transmises à un comité indépendant constitué de trois membres du conseil d'administration de la CDEPNQL, qui rendront la décision finale.

Les candidatures seront évaluées selon les critères suivants :

- La mission et les objectifs sont faciles à comprendre.
- Les impacts positifs en matière d'autonomie économique.
- Le réalisme et la viabilité du projet, en considérant les facteurs ci-dessous :
 - Vos capacités et vos compétences.
 - L'environnement socioéconomique prévalant à l'endroit où vous voulez démarrer le projet.
 - Les possibilités de financement accessibles.

OÙ PUIS-JE AVOIR DE L'AIDE?

Les [agents de développement économique](#) œuvrant dans chaque communauté des Premières Nations sont des ressources précieuses qui peuvent vous aider dans vos démarches. N'hésitez pas à solliciter leur aide, le développement économique et l'entrepreneuriat, c'est leur passion!

Les conseillers de la CDEPNQL peuvent également vous offrir du soutien.

QUI CONTACTER SI J'AI DES QUESTIONS?

Pour toute question concernant les bourses, veuillez communiquer avec M. Emmanuel Bertrand-Gauvin par courriel au ebertrand-gauvin@cdepnql.org